



Fortement dégradée par la crise sanitaire, l'activité économique reprend des couleurs

En Nouvelle-Aquitaine, comme en France, l'activité économique est très impactée par l'entrée en vigueur, mi-mars, du confinement. Au cours du 1^{er} trimestre, 40 000 emplois sont perdus en Nouvelle-Aquitaine, en majorité dans l'intérim. Le nombre de demandeurs d'emploi progresse fortement entre mars et mai (+ 5,9 %). Fin avril, près d'un salarié sur trois est en activité partielle, congé maladie ou garde d'enfants. Suite au déconfinement, les dépenses par carte bancaire et la consommation d'électricité repartent à la hausse, retrouvant des niveaux proches de la situation antérieure. L'activité économique reprend progressivement, mais de manière différée pour l'hébergement et la restauration.

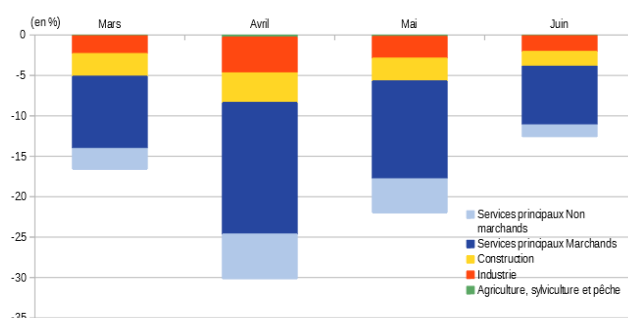
Sébastien Brumaud, Gwenaél Delamarre, Rémi Dumas, Stéphane Levasseur, Odile Pinol, Nadia Wojciechowski (Insee)

Rédaction achevée le 8 juillet 2020

L'activité économique reprend progressivement dans tous les secteurs

L'entrée en vigueur, mi-mars, du confinement pour lutter contre la propagation du virus Covid-19 déclenche une forte contraction de l'activité économique. En avril, une première estimation, au niveau national, fait état d'une activité réduite de 30 % par rapport à la situation normale à cette période de l'année. Cette mise en sommeil perdure tout au long de la période avec toutefois une légère amélioration début mai (figure 1).

1 Contribution de chaque secteur à l'évolution de l'activité économique par rapport à la situation normale mensuelle, en France



Note de lecture : en juin, l'activité serait inférieure de 12 % par rapport à la situation normale. L'industrie contribue pour - 2 points à cette baisse, la construction pour - 2 points.
Source : calculs Insee à partir de sources diverses.



Depuis le déconfinement (11 mai), l'activité reprend progressivement (- 22 % en mai par rapport à la normale puis - 12 % en juin), même si elle est inégale selon les secteurs, en fonction du contexte, des autorisations administratives et des mesures mises en

œuvre par les entreprises pour assurer la sécurité sanitaire de leurs salariés.

Dans la construction, la baisse d'activité aurait été réduite de moitié en juin par rapport à mai (- 31 % contre - 61 %) reflétant la reprise des chantiers.

Dans l'industrie, la perte d'activité ne serait plus que de - 14 % contre - 32 % en mai. Toutefois, la fabrication de matériels de transport, très présente dans la région avec la construction aéronautique et, à un degré moindre, l'automobile, resterait très impactée (- 41 %), en lien avec la baisse de la demande.

L'activité reprend aussi dans les services marchands, où la baisse d'activité serait de 13 %, contre - 29 % en avril. D'autres secteurs reprennent plus lentement (encadré sur l'hébergement-restauration), la demande étant encore loin de son état habituel.

L'emploi néo-aquitain baisse mais résiste

Établie au 31 mars 2020, la situation de l'économie néo-aquitaine révèle une perte de 40 000 emplois, en lien avec la mise en œuvre des mesures d'endiguement à partir du 16 mars. Cette baisse de 1,8 % est légèrement moins importante qu'en France hors Mayotte (- 2,0 %). Elle provient, d'une part, de la présence d'activités moins touchées et, d'autre part, d'une dynamique locale.

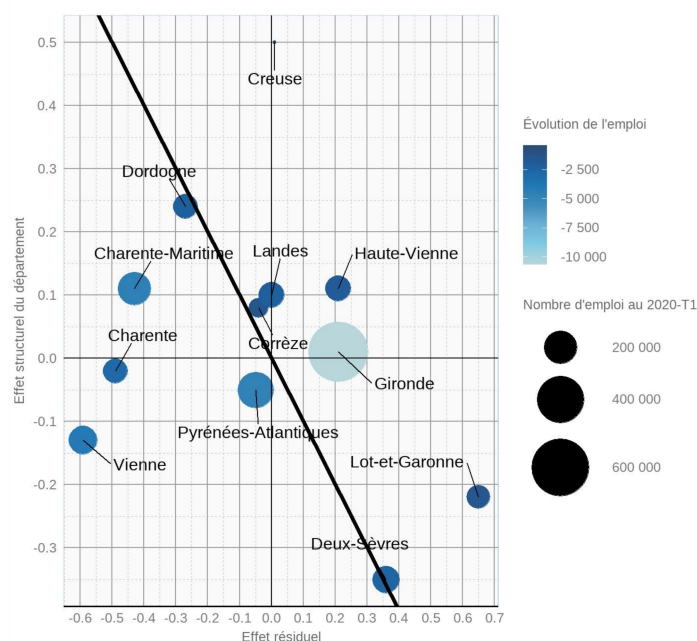
L'impact sur l'emploi diffère selon les secteurs. L'intérim est le plus fort contributeur à la baisse avec une perte de 28 000 emplois (- 42,5 %). Ces emplois permettant notamment d'adapter les forces de travail à l'activité sur des périodes courtes, c'est le premier secteur touché lors des crises économiques. Le tertiaire

marchand lui aussi avec une perte de 10 000 postes (-1,1 %) principalement dans l'hébergement-restauration et dans les activités récréatives et destinées aux ménages. Cependant, d'autres secteurs résistent, tels la construction où l'emploi progresse de 0,2 %, les activités liées à l'environnement (+0,3 %) et l'agro-alimentaire (+0,1 %).

L'emploi agricole enregistre également un recul plus important, mais les causes sont probablement diverses, puisqu'il est fortement soumis aux aléas climatiques et de marché.

L'évolution de l'emploi varie fortement d'un département à l'autre, en lien notamment avec les spécificités du tissu productif. Cet effet dit « sectoriel », peut être estimé en appliquant à chaque secteur les évolutions d'emploi observées en moyenne nationale. Le reste de l'évolution est imputé à un effet dit « résiduel » ou « géographique ». Ces deux facteurs jouent de façon assez différenciée selon les départements. Ainsi, si la Vienne, la Charente, la Charente-Maritime et la Dordogne accusent en proportion les plus fortes baisses d'emploi de la région, elles présentent des profils contrastés au regard de ces deux composantes (figure 2).

2 Évolutions de l'emploi départemental, effet de structure et effet résiduel



Note de lecture : Les départements situés dans la partie supérieure droite bénéficient à la fois d'un effet sectoriel de croissance (effet structurel) et d'un effet local positif (effet résiduel).
Source : Estimations localisées d'emploi, MSA, ACOSS, INSEE, DARES

Dans la Vienne, le poids un peu plus important de secteurs fortement impactés n'explique qu'en partie une baisse de l'emploi plus marquée qu'au national (effet résiduel négatif). Disposant d'une structure de l'emploi proche du national, les départements charentais accusent une baisse de l'emploi plus importante, imputable à des effets résiduels. Les deux effets se compensent en Dordogne avec une structure économique moins exposée qu'au national. La Haute-Vienne, les Landes et la Gironde réussissent à limiter les pertes d'emploi grâce à la présence d'activités moins impactées et à un effet résiduel moins fort qu'ailleurs. Enfin, le Lot-et-Garonne et les Deux-Sèvres se comportent de manière atypique en réduisant les pertes malgré une économie plus exposée que la moyenne nationale.

Demandeurs d'emploi : forte hausse de la catégorie « sans activité »

Au premier trimestre 2020, le nombre de demandeurs d'emploi de fin de mois (DEFM) en catégories A, B et C augmente légèrement (+0,1 %) en Nouvelle-Aquitaine. Il reste toutefois en baisse sur un an (-3,2 % en région et -2,9 % au niveau national).

Pendant le confinement, le nombre de demandeurs d'emploi augmente fortement (+5,9 % entre mars et mai), un peu plus qu'en France métropolitaine (+5,7 %). Les jeunes sont plus touchés par cette hausse (+11,5 % sur les trois mois), que les seniors (+3,3 %).

Durant cette période, la hausse est très importante pour les DEFM de la catégorie A (sans activité) avec notamment des transferts depuis les catégories B et C (qui ont exercé une activité réduite ou longue). Les Néo-aquitains sans aucun emploi sont ainsi 25,1 % de plus entre mars et mai, soit, là encore, un peu plus qu'en France métropolitaine (+22,1 %). Les moins de 25 ans sont fortement impactés, en hausse de 33,0 %. Les hommes sont davantage touchés que les femmes (+8,0 % contre +4,2 %).

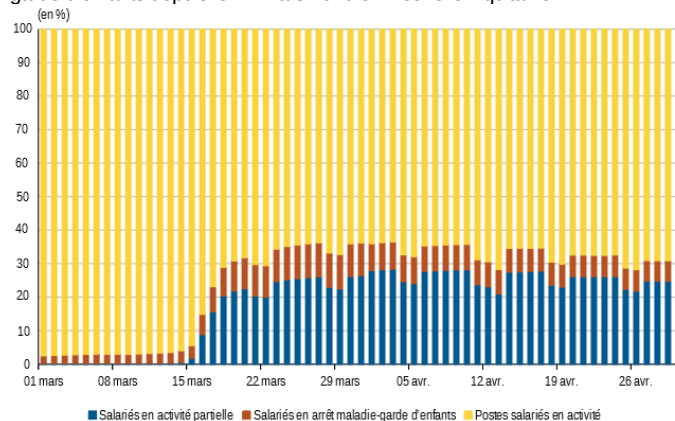
Près d'un salarié sur trois en activité partielle ou en arrêt maladie fin avril

En Nouvelle-Aquitaine, depuis le début de la crise sanitaire, le nombre de salariés mis en situation d'activité partielle ne cesse d'augmenter jour après jour (figure 3), jusqu'à représenter entre le 25 mars et le 10 avril, 26,4 % des salariés du secteur privé (418 600 salariés en moyenne journalière sur cette période), une proportion similaire à celle observée en France métropolitaine.

À partir de la mi-avril, le recours à l'activité partielle se tasse très légèrement dans la région, augurant l'amorce d'une reprise de l'activité économique. Fin avril, 24,8 % des salariés sont en activité partielle, soit 3 points de moins que début avril (-1,7 point en France métropolitaine).

3 Depuis la mi-avril, une très légère baisse du recours à l'activité partielle

Évolution de la part des salariés en activité partielle ou en arrêt maladie – garde d'enfants depuis le 1^{er} mars 2020 en Nouvelle-Aquitaine.



Source : Insee – Déclaration sociale nominative des mois de mars et avril 2020, données provisoires.

Parallèlement, sur la période 16 mars – 30 avril, le nombre de salariés néo-aquitains en arrêt maladie triple quasiment par rapport à la même période en 2019. Il représente en moyenne 7,8 % des salariés néo-aquitains (2,8 % en 2019), proportion atteignant les 10 % durant la première quinzaine du confinement pour retomber à 6 % fin avril. Cette croissance reflète la situation des parents contraints de garder leurs enfants dans un contexte où les dispositifs d'accueil (crèches, écoles) ne sont pas opérationnels. Ainsi, depuis le début de la crise sanitaire jusqu'à fin avril, en moyenne un tiers des salariés du secteur privé néo-aquitain sont à l'arrêt, placés en chômage partiel ou en arrêt maladie – garde d'enfants.

Les secteurs affectés en Nouvelle-Aquitaine ne se distinguent pas de ceux de la France métropolitaine. Dans la construction, l'activité s'est aussi fortement dégradée en raison de l'arrêt de nombreux chantiers, mais dès la mi-avril, elle reprend progressivement et plus rapidement que dans les autres secteurs. Fin avril, 38 % des salariés sont en activité partielle ou en arrêt maladie – garde d'enfants ; ils étaient 56 % au plus fort de la crise.

Le recul de l'activité touche également l'ensemble des services marchands avec 40 % des salariés à l'arrêt, pendant le pic, mais les

situations doivent y être bien plus contrastées. En effet, ce secteur englobe les activités d'hébergement-restauration ou de commerce qui subissent en grande majorité l'obligation de fermeture administrative, et d'autres activités où le télétravail est possible et était déjà nettement plus répandu avant la crise (secteurs de l'information et de la communication, activités financières et d'assurance, etc.).

Dans l'industrie, ainsi que le secteur privé non marchand, le recours aux deux dispositifs couvre en moyenne respectivement 27 % et 23 % des salariés, mais semble légèrement se tasser depuis la mi-avril. L'agriculture apparaît comme le secteur le moins touché (à peine 10 %).

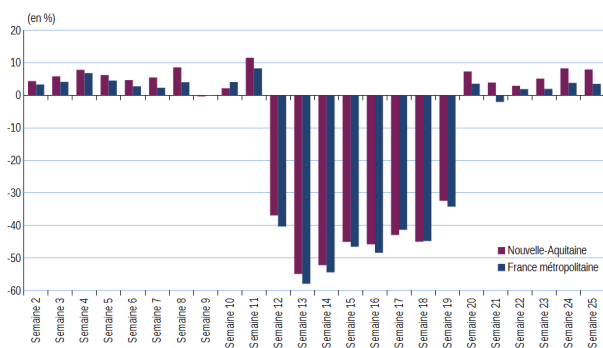
Tout comme en France, les petites structures sont les plus impactées, avec un taux de recours supérieur de 8 points à la moyenne régionale. Les établissements de moins de 50 salariés représentent cependant près des trois quarts des recours aux deux dispositifs, alors qu'ils concentrent la moitié des salariés du secteur privé de la région. À l'inverse, les établissements employant entre 50 et 250 salariés et ceux de plus de 250 salariés sont un peu moins concernés : en moyenne respectivement 24 % et 17 % de leurs salariés sont concernés par l'arrêt ou la réduction de leur activité depuis le début de la crise.

Les dépenses par carte bancaire repartent à la hausse

Les données agrégées utilisées dans cette fiche proviennent de Cartes Bancaires (CB) et couvrent l'essentiel des transactions par cartes bancaires. Elles sont tirées d'une extraction de transactions anonymisées et agrégées à l'échelle départementale afin de respecter les exigences de confidentialité. Ces informations sont sujettes à certaines limites. Les données utilisées concernent tout détenteur de carte bancaire sur le territoire français, ce qui, outre les ménages, peut recouvrir aussi des entreprises. Ces données ne recouvrent pas les transactions réalisées par d'autres moyens de paiement (espèces, chèque, ticket-restaurant, etc.). À l'inverse des données utilisées à l'échelle nationale, notamment dans l'estimation de la perte de consommation des ménages, les données départementales intègrent certaines transactions non assimilables à de la consommation (dons à des associations, achat de timbres fiscaux, etc.). Enfin, les transactions à distance (notamment celles sur internet) ne sont pas prises en compte.

La semaine du 16 au 22 mars 2020, les dépenses réalisées par carte bancaire chutent de 37 % en Nouvelle-Aquitaine par rapport à la même semaine de 2019 (figure 4).

4 Évolution hebdomadaire du montant de transactions par cartes bancaires en Nouvelle-Aquitaine et en France métropolitaine (glissement annuel)



Note de lecture : Durant la semaine 12, le montant des transactions par carte bancaire CB en Nouvelle-Aquitaine en 2020 a été inférieur de 37 % à celui de la semaine comparable de 2019.

Source : Cartes Bancaires CB, calculs Insee

Le déconfinement permet d'effectuer les achats qui avaient été différés en raison des mesures sanitaires. Depuis le 11 mai, le montant de transactions par cartes bancaires en Nouvelle-Aquitaine est supérieur à celui de l'année dernière. Cet excédent est de 8 % à la mi-juin, soit deux fois plus qu'en France métropolitaine.

En Gironde, le rebond des achats post-confinement n'est pas très marqué : leur montant est à peu près identique à celui de 2019. Les migrations de populations observées fin mars expliquent sans doute cette stabilité, les étudiants partis se confiner dans leur famille et les touristes d'affaire ou de

loisirs ayant rejoint leur lieu de résidence. Les restrictions de déplacements encore en vigueur jusqu'au 2 juin et la non-reprise des cours dans les établissements d'enseignement supérieur ont sans doute limité les retours vers la métropole en sortie du confinement. On observe des phénomènes similaires dans la Haute-Vienne et la Vienne. Les semaines suivantes, les dépenses par carte bancaire augmentent petit à petit.

À l'inverse, la population présente en Dordogne, en Charente-Maritime et dans les Landes progresse de façon modérée. Après le rebond de consommation du 11 mai, la tendance des transactions par cartes bancaires repart à la baisse. La population présente baisse avec les retours vers la résidence antérieure et les restrictions encore en cours qui limitent la fréquentation touristique.

Reprise de la consommation d'électricité

La baisse brutale de l'activité économique durant le confinement se reflète dans la chute de la consommation d'électricité. En Nouvelle-Aquitaine, la consommation journalière moyenne totale d'électricité est inférieure de 20 % durant les deux premières semaines du confinement par rapport aux deux semaines précédentes. Cette baisse est plus marquée que celle observée en France métropolitaine hors Corse (-17 %).

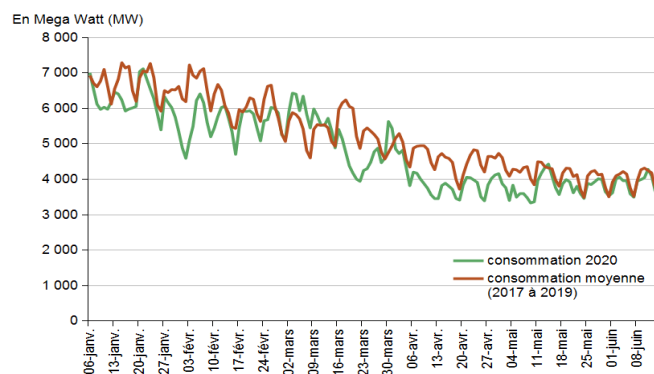
La consommation d'électricité dans les différents secteurs économiques est affectée par la diminution de l'activité de production et par l'arrêt des activités non essentielles. Dans la région, cette chute est en moyenne de 25 % dans l'industrie, 20 % dans le tertiaire et 13 % dans l'agriculture pour la période du 18 au 31 mars.

À l'inverse, la consommation électrique domestique augmente de 4,5 % sur la même période en Nouvelle-Aquitaine. Le télétravail, le recours aux activités de loisirs numériques et la nécessité d'utiliser les équipements électroménagers de façon plus intensive qu'habituellement tendent à accroître la consommation d'électricité dans les foyers durant la période de confinement. Cependant, les températures clémentes observées fin mars modèrent la hausse de la consommation domestique qui est plus affectée par les températures que celle des entreprises, sa finalité étant notamment de chauffer et d'éclairer les habitations.

À partir du 11 mai, la consommation néo-aquitaine d'électricité ne retrouve pas son niveau de la mi-mars en raison d'une météo favorable à l'arrêt des chauffages (figure 5). Cependant, entre les deux dernières semaines de confinement et la mi-mai, la consommation progresse de 4,6 % contre 3 % en France : il s'agit de la plus forte progression régionale. Le niveau ainsi atteint est relativement similaire à celui d'une activité normale pour cette période dans la région (moyenne 2017-2019) et semble se maintenir les semaines suivantes.

5 Retour à une consommation électrique normale en Nouvelle-Aquitaine début juin

Évolution de la consommation totale d'électricité du 6 janvier au 14 juin 2020* en Nouvelle-Aquitaine par comparaison avec une consommation moyenne normale



*évolution de la consommation moyenne de la journée en Mega Watt (MW) corrigée des jours ouvrés
Source : Réseau de transport d'électricité, données éco2mix (consolidées jusqu'au 30 avril 2020, en temps réel à partir du 1^{er} mai) ; calculs Insee

L'hébergement-restauration, un secteur à l'arrêt pendant 80 jours ; des recrutements saisonniers reportés ou annulés

En Nouvelle-Aquitaine, comme dans l'ensemble des régions françaises, l'hébergement-restauration est le secteur le plus touché par la crise sanitaire. Les 33 600 établissements qui exercent ces activités dans la région sont lourdement impactés par les règles sanitaires mises en place pour lutter contre l'épidémie pendant et après la période de confinement. La baisse d'activité s'est maintenue à un niveau très élevé entre la fin du mois de mars et la fin du mois de mai.

Les vacances de printemps lancent habituellement la saison touristique d'été avec l'ouverture d'une grande partie des 3 650 hébergements touristiques marchands implantés dans la région (campings, hôtels village vacances, résidences hôtelières). L'offre proposée en avril est multipliée par deux par rapport à mars. Ainsi, 80 % de la capacité d'accueil est traditionnellement ouverte dès le mois d'avril, 88 % en mai et 90 % en juin. L'occupation de ces hébergements assure une fréquentation touristique non négligeable au second trimestre de l'année : les mois d'avril, mai et juin représentent ainsi près de 30 % de la fréquentation totale d'une saison touristique, soit l'équivalent d'un mois de juillet.

Le recul de plusieurs mois de l'ouverture des entreprises du secteur a de lourdes conséquences sur les recrutements. Le besoin de personnels saisonniers en contrat à durée déterminée est devenu quasi inexistant alors que ces types de contrats représentent en temps normal 80 % des contrats signés. Ainsi, le nombre de déclarations préalables à l'embauche chute brutalement en mars (-56 % par rapport à mars 2019) et s'effondre en avril (-96 % par rapport à avril 2019).

Après avoir chuté lourdement pendant la période de confinement, l'activité se rétablit progressivement

Les mesures prises pour endiguer la propagation du Covid-19, notamment le confinement de la population entre le 16 mars et le 11 mai, ont entraîné une brusque chute de l'activité économique : pendant la période de confinement, elle se serait située à environ un tiers en deçà de la normale. La consommation des ménages a chuté dans des proportions similaires.

La sortie graduelle du confinement a permis le rebond de la consommation et le redémarrage plus progressif de l'activité. En juin, la consommation serait « seulement » de 3 % en deçà de son niveau d'avant crise. L'activité resterait plus dégradée, de 12 % inférieure à la normale en juin. La production industrielle, notamment, pâtirait d'une demande internationale en berne et d'importants stocks à écouler. Certains services en revanche auraient vu leur activité se redresser nettement en juin (hébergement-restauration). Au deuxième trimestre, le PIB aurait ainsi diminué de 17 %, après -5,3 % au premier. La dynamique de reprise amorcée en mai puis juin anticiperait une baisse du PIB d'environ 9 % sur l'année 2020.

Une récession mondiale soudaine et de grande ampleur

La crise sanitaire a touché la majorité des pays du monde et la quasi-totalité des économies avancées, paralysant l'activité du fait des mesures d'endiguement mises en place. Dans les économies avancées, la chute de l'activité a débuté globalement à la mi-mars pour se prolonger au mois d'avril. Depuis lors, l'activité se rétablit graduellement dans les pays où l'épidémie a pu être maîtrisée, au rythme des calendriers d'allègement des mesures de restriction. L'environnement international reste toutefois très incertain, et ce durablement, d'autant que la menace d'une deuxième vague épidémique continue de planer dans certains pays.

Avertissement sur le marché du travail :

Au premier trimestre 2020, le taux de chômage au sens du BIT diminue de 0,3 point en France (hors Mayotte), une baisse « en trompe-l'œil » (voir <https://insee.fr/fr/statistiques/4488364#consulter>).

Cette baisse du taux de chômage résulte d'un fort recul du nombre de personnes sans emploi se déclarant disponibles ou en recherche active d'emploi pendant la période de confinement. La période de confinement a en effet fortement affecté les comportements de recherche active d'emploi (pour les personnes sans emploi dont le secteur d'activité privilégié est à l'arrêt par exemple), ainsi que la disponibilité des personnes (contrainte de garde d'enfants par exemple). Au total, le chômage au sens du BIT est donc plus faible pendant cette période de confinement, sans que cela ne traduise une amélioration du marché du travail. Pour en savoir plus, cf. la note d'éclairage associée à la publication nationale sur la période de confinement.

Par ailleurs, sont compris dans l'emploi les salariés qui, avec la crise sanitaire, se sont trouvés en situation de chômage partiel ou d'arrêt maladie (y compris pour garde d'enfants).

Enfin, l'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut entraîner des révisions accrues sur les données, durant la phase de montée en charge de la DSN.

Insee Nouvelle-Aquitaine
5 rue Sainte-Catherine
BP 557
86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :
Fabienne Le Hellaye

Rédactrice en chef :
Anne Maurellet

ISSN : 2492-699X
© Insee 2020

Pour en savoir plus

- Tableaux de bord de la conjoncture
www.insee.fr/fr/statistiques/2121832#alpc_0401
- Point de conjoncture du 8 juillet 2020
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4473296>
- Kubrak C., « Structurel, résiduel, géographique : principe et mise en œuvre des approches comptable et économétrique », *Documents de travail*, janvier 2018
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3315027>

